



Organisation d'un concours au sein d'une association

Par **jm2g**, le **07/01/2008** à **10:13**

Je souhaiterais créer une association pour financer des actions de bienfaisances en france.
Pour devenir membre il y aurait une cotisation de 20 Euros, cette cotisation financerait :rn- les actions de bienfaisances à la petite enfancern- un concours qui permettrait aux membres de gagner des lots (concours basé sur les connaissances)rn rnJ'ai plusieurs questions : rn- Est-ce qu'une association peut organiser un concours réservé uniquement à ses membres ? (on peut considérer que la participation au concours est payante)rn- Peut-on organiser un concours uniquement par Internet ? rn- Est-ce que la valeur des lots est limitée ? rn- Est-ce que je peux être rémunéré par l'association ?rn rnMerci par avance de vos réponsesrnTrès cordialement
rnJean Marie DEGRYSE